Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 40 (1902)

Heft: 14

Artikel: Ma tante

Autor: Margot, Ch.-Gab.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-199291

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SAMEDIS PARAISSANT TOUS LES

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASBNSTEIN & VOGLER

Montreux, Ger 're, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. Etranger: Un an, fr. 7,20.

Les abomements detent des 4er janvier, 4er avril, 4er juillet et 4er octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le luxe des Vaudois au XVIII^{me} siècle.

Il nous souvient d'avoir entendu plus d'une fois, au Grand Conseil et ailleurs, attribuer la crise de l'agriculture en partie au luxe des vêtements On ne porte plus guère la milaine et la grisette dans la campagne vaudoise, c'est vrai; mais y gaspille-t-on vraiment son argent en habits? Nous ne le croyons pas. Quoi qu'il en soit, cette question de la recherche dans la toilette n'est pas nouvelle. Elle préoccupait déjà les esprits dans le Pays de Vaud au xviiie siècle, ainsi que le montrent les gazettes de l'époque.

Dans son numéro du 2 août 1788, le Journal de Lausanne demandait à ses lecteurs de lui indiquer « les moyens les plus efficaces de réprimer le luxe dans un Etat agricole ». Il reçut une lettre signée *Bonfils*, dont nous détachons

les passages suivants:

- « Les loix somptuaires, particulièrement dans le canton de Berne, devraient être, pour le bonheur de ses habitants, rigoureusement observées. Mais combien la vanité ne trouve-telle pas de moyens pour éluder les plus sages institutions? De combien de pompons inutiles et coûteux ne fait-elle pas décorer ses vêtements? Le luxe de convenance force même les femmes les plus sensées, les plus modes-tes à s'y conformer; et celles dont les facultés resserrées devraient s'imposer la plus grande simplicité dans les habits, ne voulant rien céder à l'opulence, se livrent inconsidérément à une somptuosité qu'elles ne peuvent soutenir; de là, l'ébranlement du lien le plus doux, le plus sacré.
- . Tel homme aurait fait une bonne maison, aurait toujours été bon époux, bon père, qu'il cesse d'être l'un et l'autre; découragé par le renversement de sa fortune et de son crédit, il se livre souvent au désordre, parce qu'il n'a pas été en son pouvoir de le prévenir.
- » Pour remédier au luxe des vêtements, qui me paraît le plus destructeur, je viens proposer au beau sexe la coupe d'un habit national; ce coup mortel porté à l'empire de la mode serait, ce me semble, bien propre à réprimer et arrêter les effets d'un mal dont l'extension ne connaît point de bornes. Quel bien n'en résulterait-il pas? Ces dépenses excessives, que le caprice du moment fait si souvent renaître, seraient employées à se donner plus d'aisance dans l'intérieur de sa maison. L'épouse ne solliciterait plus son époux, avec ce ton empressé et séduisant que donne le désir, à lui faire une robe semblable à celle de son amie. Le temps précieux perdu à l'étude futile des modes s'employerait à mettre plus d'ordre dans les affaires domestiques; l'éducation des enfans étant soignée avec plus de vigilance, serait plus pure, plus parfaite; ces objets continuels de comparaison, que produit la mode, n'existant plus, laisseraient à l'âme toute son élévation, au cœur toute sa sensibilité. Les mariages devenant moins onéreux, seraient plus fréquents, plus heureux, et la population y gagnerait d'une manière sensible.

Eh! quoi de plus facile que de choisir une forme d'habit propre à développer les grâces, à les rendre même plus piquantes! La main du goût présiderait à ce choix, et cet habit national, en éteignant les petites passions qui peuvent naître de l'humeur et de la jalousie, contribuerait singulièrement au bonheur général. Les filles pourraient être distinguées des femmes par un habillement plus d'accord avec la jeunesse: les devoirs d'épouse et de mère devant donner au maintien un ton plus grave, il paraîtrait naturel que le vêtement, quoique fait avec goût, se ressentît de l'influence morale.

» Voilà, je crois, à l'égard du beau sexe seulement, un des moyens les plus propres à réprimer le luxe dans un Etat agricole; car on ne peut douter que ce changement ne devint favorable au progrès de l'agriculture, ce qu'il

serait facile de prouver. »

Comme on le voit, M. Bonfils ne ménageait pas précisément les femmes. Une lectrice du Journal de Lausanne prit leur défense en ces termes:

« A monsieur Bonfils.

» Monsieur.

» Je conviens volontiers de la vérité de vos observations sur le luxe des femmes; mais n'aurait-il pas été convenable de dire aussi quelque chose de celui des hommes, qui, au lieu de nous inspirer le goût de la modestie, par leur exemple, se présentent, au contraire, le plus souvent à nos regards avec la parure la plus recherchée et le ton léger et coquet du persiflage? Vous devez sentir, monsieur, que de tels moyens ne sont pas bien propres à

corriger nos ridicules.

- Que les hommes ne prisent dans leurs maîtresses, dans leurs épouses, que les qualités vraiment estimables; qu'ils ne fassent nulle attention aux jolis riens dont nous sommes si empressées à nous parer; qu'ils accordent des distinctions particulières à celles qui sont les plus raisonnables, les plus modestes dans leurs habillements; qu'enfin, elles soient toujours les plus estimées, les plus recherchées, et j'ose croire qu'elles seront bientôt telles que vous les désirez. Mais tant qu'ils exciteront par leur flatterie, leurs éloges, notre goût pour les colifichets du jour; tant que l'amour du luxe, de la coquetterie, des conversations oiseuses et souvent puériles, seront leur partage, n'espérez de notre côté aucune réforme, parce que nous sommes trop intéressées à faire cause commune avec eux, pour ne pas les imiter.
- Ce n'est donc pas sur les femmes seules qu'il convient de jeter tout le blâme; vous êtes trop juste, monsieur, pour que cette vérité vous échappe. J'espère donc que les hommes auront, comme de juste, leur tour.
- » Du reste, j'approuve beaucoup l'idée d'un habit national et je serais la première à en faire usage, si jamais il avait lieu parmi nous. Je fais bien des vœux pour le succès de votre projet vraiment patriotique; mais je crains, avec raison, qu'on ne s'y arrête pas plus qu'à

tant d'autres, dont vous vous êtes si souvent occupé et qu'il serait si utile d'exécuter. » J'ai l'honneur d'être, etc.

» Mme DE C ... »

Cette discussion sur les difficultés de réprimer le luxe nous rappelle le moyen que Henri IV employa en pareille circonstance. Il avait publié inutilement plusieurs lois somptuaires. Voyant qu'elles n'étaient pas observées, il les renouvela en y ajoutant cet article:

« Et quant aux femmes de mauvoise vie, Nous ne les jugeons pas dignes de Notre attention Royale, et c'est pourquoi elles font exception de la présente ordonnance, et il leur sera permis de s'habiller comme auparavant.

Dès le lendemain de cette publication, comme personne ne voulait passer pour priviligié, toutes les femmes se conformèrent à l'édit du roi.

Ma tante.

Connaissez-vous ma tante?... C'est une personne singulière, qui a ceci de particulier qu'elle n'est ni la sœur de mon père, ni celle de ma mère... Alors, dites-vous, elle ne vous est point parente?... Si... c'est-à-dire, non, cela dépend; elle l'est parfois, accidentellement, quand il m'arrive d'épouser la dèche! Elle est ainsi, parfois, la tante de tout le monde qui souffre du mal dont se plaignait Panurge! (C'est sans doute à ce personnage rabelaisien qu'on doit l'expression « être dans la panure,

ou la pane »).

Ma tante, c'est, dit-on, l'amie des « sans-lesou », l'espoir suprème des décavés; c'est aussi la mangeuse d'illusions, l'abîme où s'engloutissent tant de chères reliques familiales. C'est elle qui se charge d'inventorier, pièce après pièce, certaines garderobes, de réduire à leur plus simple expression les trousseaux des ménages dont l'équilibre budgétaire est rompu. Ma tante est une coquette qui se pare d'une quantité de bijoux, qui porte plusieurs montres à la fois; elle est musicienne et joue de tous les instruments, depuis le violon du virtuose élimé de misère, jusqu'au trombone à coulisse d'une fanfare en rupture de bans... En un mot, « ma tante » est une terrible femme. que chacun craint et à laquelle plusieurs ont recours cependant, dans les cas désespérés.

Vous l'avez deviné, sans doute, cette femme terrible n'est autre que le Mont-de-Piété. Je vous l'ai présentée un peu... métaphoriquement. La faute n'est pas de moi; c'est le bonsens populaire qui l'a baptisée de cette appellation curieuse.

Cette institution inspire une sorte de répulsion à certaines personnes d'une légitime fierté; on sent bien — alors même que la chose n'a, au fond, rien d'immoral — qu'on y laisse chaque fois un peu de sa fierté. C'est le moyen extrême auquel on n'a recours qu'après l'abdication lente et douloureuse de son orgueil. On s'y rend en rougissant, comme au moment de commettre une action lâche.

Au surplus, l'accueil qu'on y reçoit, parfois, n'est pas pour encourager.

J'ai trouvé, là aussi, matière à observation. Se doute-t-on toujours des dessous de notre société brillante, laquelle, comme les jolies femmes, aime à sauver au moins les apparences? Que de misère, mon Dieu! On reste étonné lorsqu'on se donne la peine d'aller au fond des choses

Ainsi, tenez, je vis entrer, un jour, une femme âgée chez « ma tante ». Elle s'écroula sur un banc, dans l'attitude humble et résignée de tous les naufragés de la vie. Elle offrait un instrument sur lequel on consentait à lui prêter une modique somme.

Et comme l'employé éprouvait quelques doutes, il demanda, étonné de voir un tel instrument en de si vieilles mains:

— Cet objet est bien à vous, je suppose ? La femme eut un geste indigné.

— Certainement!... Il est à ma fille, nous vivons ensemble.

Obligée de donner son nom, elle hésita, puis donna son nom de fille, dans la honte de se voir inscrite dans ce maudit registre, préférant, la pauvre femme, dans son trouble, s'entendre dire — Mademoiselle — vivant avec sa fille, plutôt que de livrer son véritable état civil. Et toute cette comédie pour quelques francs.

Entre une autre dame qui se trouble en voyant une connaissance. Elles s'abordent, cependant, comme deux personnes que le même malheur rapproche.

Et tandis que l'employé remplit un formulaire, j'entends le dialogue suivant. La vieille dame fait le poing en disant, tout bas, à son interlocutrice:

- Si vous saviez ce que je suis colère! Voilà la troisième fois que je viens ici pour un maudit pensionnaire qui n'a jamais un sou. Et il faut que je lui fasse ses détestables commissions:
- Pourquoi le faites-vous?
- Sans doute, je suis bien trop bonne; je cours le risque de rencontrer ici des connaissances, qui penseront toutes sortes de choses qui ne sont pas.
- C'est fort ennuyeux, en effet!

-- Aussi, c'est la dernière fois que je le fais... Et pensez qu'on avait l'air de me prendre pour une voleuse, en me demandant si cet objet m'appartenait... C'est ça qui est humiliant!

— Ma foi oui... Voyez-vous, ma chère dame, chacun a ses petits ennuis; moi, je viens retirer des choses qu'on m'a volées, il y a quelque temps; après les avoir cherchées partout, j'ai appris qu'elles étaient ici... Pensez donc, si l'on peut...

La vieille dame s'en alla, comme elle était venue, affaissée dans son châle de vieille pauvre, heureuse, au fond, d'avoir excusé sa présence aux yeux de l'autre. Et, en regagnant son logis, elle pensait, non sans une pointe de méchanceté:

— ... Ici, cette dame-là!... Et ça ne vous salue même pas en rue! C'est ça qui va lui rabattre sa fierté!... Heureusement qu'elle ne se doute pas que j'y suis venue pour moi!...

CH.-GAB. MARGOT.

Porquiè la Fanchette aû sergent sê rémaryiè.

(Patois du Gros-de-Vaud.)

Ai-vo oyu dere que la Fanchette aò sergent volhiavè sè rémarià? et avoué lo tambou, onco. Paret que lè veré. L'hussié a terî l'orolhie à mon bouébo, stu matin, quand lè z'a peindu, po que s'in rassovìgnè. Yin cognaisso cauquiès z'on que volhian avaî daô mau dè s'in ravaì, dè cliaque.

Assebin, coui l'araî sondzi? La Fanchette que seimblyavè tant désolayie, l'aôton passà, quand lo sergent est moo; que ne botsîvè pas dè tschurlà dzor et né, qu'on l'oïessai du dézo laô fenîtrè, et qu'à l'avi que vayai cauquon saillyessai vito son motschaò dè catsette po sè panà lè ge et fasai in sè lameintin: Aeh! mon Vito, mon pourro Vito! S'pire lo bon Diu m'avai fé la charità dè mè prindre avoué li!

Et cein que l'a répondu à Féli dè la Crai (on vilhou volet, avoué coui lè zua aô catsimo, et que la guegnivè bin prau din cî teimps) — et cosse ne l'ai a pas mé dè quinzè dzo — que coudessai dinche l'ai dere po la réviquolà: «Fanchette, faut té fére ona rézon, n'a pas pliorà d'on répé à n'on'autro. Te vaô tè bourlà lou fédzo. Saret tristo à te n'âdze, quand on a kazu adi totè sè deints... Allein! tè faut réprindre coradzo!... Pu, te sà, on a z'ào zu vu d'ai z'hommo... et d'ai fennès, dè cinquant'ans et mé (la Fanchette approûtsè d'ai soissantè) férè onco babelyì lo menistre!... Mîmamein...?»

— Te possibly ao mondo, Feli, quié distou quie? Sté plyé, kais tè!... Te ne pao pas savai cein que lè, tè... On hommo quemin lo sergent!... jamé, na, jamé ne pori... Ah! ouais!... Ao bin fudrai... Ah! na... Aeh! se Vito no z'oïessai?... Pu s'irè rémesse à plyorà quemin on infant

Cein que m'ébayiè lou mé lè que volhiè lo tambou. On carnassier de vévo qu'a bourlà sa fenna à petit fû (se l'in a vu la pourra Lisette! et que dai sè trovà ben'irausa, ora, aò cemetiro, dè ne plye rin oùrè). Preindrè lo tambou!? Ona tsaropa, on mînna-mor, qu'a atan dè dévallès qu'on tsin dè pudzès et que n'a rin dè bon que lo pétro et la lingua, so dit sa balla-chéra que ne paò ni le vaire ni le cheintre. Qu'a doù frâre aò chalvei, ona chéra à la tserdze dè la kemouna, et (hélas! mon Diu, lè pourro bouébo ne savan pas quiè l'ai férè) ona beinda d'infants qu'an ti meilliaô appétit lè z'on que lè z'autro.

Na, ne comprigno pas la Fanchette, et l'a dao bounheu de n'ître plyequa dzouvena (oï, ma fai!) sin quiet fudrai preindre d'ai z'ourclyie et l'ai leva sa roba. Li, qu'a étâ felhie soletta, qu'avai prai lo sergent damachein que l'étai on'valet tot solet assebin, que n'a jamé nion zu pana que sa pouponna, qua on dominnou franc et què de bouna mézon... poua s'acouquelhi avoué clya cassibraillie?!.. Lè bré mé tsizan, vaidè-vo! Octave Chambaz.

Encore les décorations

Le soldat Grognuz vient d'écrire au Département militaire fédéral la lettre suivante:

« Je suis titulaire d'une plaque sur laquelle on lit: Commissionnaire autorisé. J'aime à croire qu'elle ne rentre pas dans la catégorie des distinctions visée par votre circulaire, non plus que

pas dans la catégorie des distinctions visée par votre circulaire, non plus que le grand cordon que je tirais lorsque j'étais concierge à Paris. » J'ai obtenu, en outre, une médaille de sauvetage pour avoir arrêté un che-

val-vapeur emporté dans le détroit de

(La fin deçando que vint.)

Gibraltar. Ne voulant pas susciter des à ifficultés diplomatiques à mon pays en retournant cet ordre de chevalerie à la reine Victoria — qui est, du reste, décédée dès lors — je préfère vous envoyer ma démission de fantassin à la 4 du 8, et vous annoncer que je rentre désormais dans la vie civile.

» Vous pourrez donc faire ramasser mes frusques militaires à mon domicile.

» Croyez que ce n'est pas sans regrets que je quitte cette belle infanterie où j'ai fait toute ma carrière et où j'aurais pu obtenir tous mes grades, si mes supérieurs n'avaient pas nui à mon avancement. »

Pour copie conforme.

Vie errante.

C'est peut-être une faiblesse, mais ces grandes guimbardes de couleur criarde, peintes en bleu, en jaune, en vert, percées de petites fenêtres, où bohémiens et saltimbanques passent leur vie, exercent sur moi une mystérieuse attraction. En les suivant des yeux, je me prends parfois à envier cette vie errante, mais libre et dont le plus grand avantage est de laisser une large part à l'imprévu.

Notre civilisation est trop étroite; à chaque pas on s'y heurte à quelque loi, quelque respect des convenances, sans compter cette herbe folle qui de plus en plus envahit tout et qu'on appelle les impôts. Dans ma roulotte, car j'ai vite fait d'en posséder une en imagination, je suis un véritable autocrate. Au fond, la chambre à coucher ; à l'entrée, le salon sur la porte duquel on reçoit les visites: faute de chaises, asseyez-vous sur le marchepied. Ce marchepied vaut à lui seul son pesant d'or; à l'approche de quelque visage ami, vite on le baisse, mais si la visite est importune, plus vite encore on le relève et cela signifie mieux que ne saurait le faire la servante la mieux stylée, le mensonge conventionnel: « Madame est sortie ». Entre l'alcôve et le salon, la pièce utile, cuisine et salle à manger tout à la fois, où je fais cuire, dans le plus profond mystère, quelque poule, salaire de mes dires de bonne aventure, ou des carottes, chapardées au bord d'un champ. Par exemple, ça manque de grenier; quant à la cave, une caisse maintenue par une corde sous la voiture la remplace.

Nous voilà prèts pour le départ. Où aller? nord ou sud, est ou ouest? Je m'en rapporte à mon cheval, un petit roux au poil hirsute qui ne se trompera pas, lui. Il ira là où le soleil est le plus gai, les près les plus embaumés, et il évitera les gendarmes, car la maréchaussée a, pour nous autres ambulants, je le constate les yeux humides, une sympathie très limitée. A chaque rencontre, c'est un rude: « Vos papiers? d'où venez-vous? vos moyens d'existence? »

- Mes moyens d'existence? mais, mon cher Pandore, ils me sont tous bons, pourvu qu'ils unissent à peu de travail, beaucoup de profits. Dire la bonne aventure, égayer d'une chanson les rondes villageoises, découvrir les sources et recouvrir les plaies, pousser même quelquefois le mépris de la fatigue jusqu'à escamoter des œufs et des mouchoirs. 'en voilà-t-il pas plus qu'il n'en faut pour justifier mon droit de vivre, ô gendarme sévère qui, toi-même, n'es heureux que lorsque tu respires la poussière des grandes routes! Et n'est-ce pas délicieux de pouvoir dire comme le disait Sosie à son Sosie : « Mon sort est d'être homme et de parler; je suis maître ou valet, comme il me prend envie; et mes pas me conduisent où j'ai dessein d'aller? Quand je dis mes pas, c'est une métaphore, c'est ceux de mon cheval qu'il faudrait dire.

ELÉONORE BICHELER.

N'y touchez pas!

Aujourd'hui, tout est à l'électricité et ce n'est pas sans raisons que tant de gens se plaignent que nous vivons trop rapidement. Que voulezvous, il faut courir avec son temps, et puisque c'est maintenant l'électricité qui commande, soumettons-nous. Mais, comme il est toujours bon de savoir à qui on a affaire, voici quelques renseignements bons à rappeler:

Au cours d'une intéressante conférence faite à Londres, dit le *Petit Parisien*, M. A.-P. Trotter, ingénieur-conseil du Board of Trade, dont les fonctions consistent principalement à inspecter les installations électriques urbaines des tramways du Royaume-Uni, a donné de très